

Nouvelles sahraouies

N° 172 | mars 2019

paraît 4 fois par an – ISSN 1016-7730



S O M M A I R E

Brèves	2
Maroc – Union européenne	3
Accord de pêche Maroc – UE	4
Agenda sahraoui	6
Mines antipersonnel détruites par le Front Polisario	7
Témoignage d'une victime sahraouie des mines	11
UE contre la paix au Sahara Occidental (Billet d'indignation)	11
Les camps de réfugiés sahraouis, espace de construction de la RASD	12
Retour dans les camps	14
Film « Hamada » FIFDH	15

MINES ANTIPERSONNEL : LE FRONT POLISARIO A REMPLI SES ENGAGEMENTS

COMITÉ SUISSE DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI
VAUROY 2 – 2022 BEVAIX

E-MAIL : CONTACT@SAHRAOUI.CH – C.C.P. 12-6818-7
Comité de soutien au peuple sahraoui – 1211 Genève 8

BRÈVES

Camps de réfugiés Convois d'aide humanitaire espagnols

En novembre 2018, les villes de Burgos et Valladolid ont organisé des caravanes humanitaires pour les réfugiés sahraouis : denrées alimentaires, produits pharmaceutiques, fournitures scolaires, équipement de bureau, ordinateurs (soit plus de 32 tonnes de marchandises). Les autorités politiques des deux régions participaient au coup d'envoi réitérant la responsabilité historique de l'Espagne envers le peuple sahraoui.

Paris 6 février La pression marocaine fonctionne toujours

Les organisateurs du Festival de Paris ont cédé au chantage marocain et suspendu la participation de la chanteuse sahraouie Aziza Brahim. Alors que les pourparlers entre le Maroc et le Front Polisario vont se poursuivre en mars à Genève, on peut s'étonner que les mêmes attitudes se perpétuent. Les exemples sont nombreux.

Oslo 6 février Parlement norvégien : Commission d'amitié avec le peuple sahraoui

Les 9 partis politiques du parlement norvégien ont créé une Commission d'amitié avec le peuple sahraoui pour défendre son droit à l'autodétermination. Le consensus politique entre tous les partis norvégiens sur la



cause sahraouie devrait mener à une position de principe d'autant plus que la Norvège « est contre la poursuite de l'occupation marocaine du Sahara Occidental ».

Décembre 2018 janvier 2019 Territoires occupés – journalistes agressés

Le 13 janvier, le journaliste Mohamed Mayara coordinateur du collectif sahraoui Equipe Media a été agressé physiquement par huit policiers et blessé à l'intérieur de l'aéroport d'El Ayoun alors qu'il rentrait, avec 16 défenseurs des droits humains, des camps de réfugiés sahraouis. Récemment, Mohamed Mayara a reçu plusieurs menaces en rapport avec ses activités des droits de l'Homme. En décembre, la journaliste Nazha El Khalidi a été arrêtée par la police alors qu'elle filma des violences policières. Elle a été menée au commissariat et molestée puis relâchée. La police a saisi son portable et sa caméra. L'observatoire pour la protection des défenseurs des droits humains condamne fermement ces violences et demande de garantir en toutes

circonstances le droit de mener des activités pacifiques et légitimes de défense des droits humains.

27 février 43^e anniversaire de la République Arabe Sahraouie Démocratique

Une République reconnue par de nombreux pays, par l'Union Africaine dont elle est une des co-fondatrices. Pour cet anniversaire, la population des camps de réfugiés va recevoir de nombreux hôtes; des délégations de plusieurs universités pour célébrer le 10^e anniversaire de l'Université sahraouie de Tifariti qui se trouve dans les territoires libérés; le Sahara Marathon aura lieu du 24 février au 2 mars à partir des camps de réfugiés; le 8^e congrès de l'Union Nationale des Femmes Sahraouies se déroulera du 23 au 25 février pour examiner de nouvelles formes d'actions sociales, économiques et politiques et élire sa présidence. Les camps de réfugiés sont ainsi un lieu particulier de débats internationaux, de solidarité renouvelée, d'élaboration et de développement de nouvelles actions tant du point de vue humanitaire que politique.

MAROC – UNION EUROPÉENNE

La Cour européenne de justice réitère ses décisions,
l'UE capitule devant le Maroc,
l'occupation du Sahara Occidental est renforcée

Après avoir accepté
en janvier 2019 l'accord
agricole Maroc-UE, le
parlement de l'UE adopte
le 12 février l'accord de
pêche Maroc-UE. Le Front
Polisario lance de nouveaux
recours.

Le politique écrase le droit international

Au mois de mars, les pourparlers entre le Maroc et le Front Polisario doivent reprendre à Genève. Mais que s'est-il passé entre la première rencontre de début décembre et la suivante ? Aurait-on assisté à un changement de l'UE pour affirmer au niveau international sa volonté de créer des conditions favorables en vue de trouver une issue au conflit du Sahara Occidental ? Aucunement ! Les 18 pays de l'UE auraient-ils peur des réactions marocaines s'ils suivaient le droit international et favorisaient la paix ?

Voilà donc l'UE qui durcit sa position et qui adopte le 16 janvier, à une large majorité, et le 12 février les accords agricoles et de pêche Maroc-UE. Dès janvier, le



Front Polisario remet un recours à la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) et le 12 février, le jour même où est accepté l'accord de pêche, cette Cour réitère dans une ordonnance le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination : de plus, « Le tribunal demande à l'UE de se conformer aux règles de droit international qui lient l'UE au Royaume du Maroc. »

On assiste aujourd'hui à une forte contestation institutionnelle où la CJUE s'engage à faire respecter le droit, ce que refuse jusqu'à aujourd'hui le Parlement et d'autres instances de l'UE. Ce bras de fer va se poursuivre puisque le Front Polisario va faire recours pour la signature toujours illégale de l'accord du 12 février. Or, les recours, malheureusement, n'interrompent pas les décisions prises.

Inconséquence pathologique d'un Parlement

Qui le Parlement veut-il tromper en se fendant d'un communiqué

tellement aberrant après le vote de l'accord : il « ne préjuge pas du résultat du processus politique sur le statut final du Sahara Occidental et soutient pleinement les efforts de l'ONU pour aboutir à une solution politique permettant l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental ». Il avait une clé fondamentale pour participer à la résolution du conflit. Il n'a pas voulu l'utiliser, préférant une économie à court terme, des alliances de circonstance plutôt que le droit et la justice. Le Parlement de l'UE porte la lourde responsabilité de la permanence des souffrances du peuple sahraoui et de son occupation que les accords agricoles et de pêche ont plébiscités.

Le 12 février, un rassemblement contre l'accord UE-Maroc s'est tenu devant l'entrée du parlement européen à Strasbourg. Les forces vives, citoyennes, solidaires poursuivent leur soutien.

ACCORD DE PÊCHE MAROC – UNION EUROPÉENNE

DES POISSONS SANS ORIGINE ? MÉPRIS DES CONSOMMATEURS ET CONSOMMATRICES

Après la signature de l'accord agricole Maroc-UE en janvier 2019, où les pays de l'UE ont voté contre le droit européen, les mêmes illégalités traversent l'accord de pêche approuvé le 12 février.

A y regarder d'un peu plus près, l'accord de pêche Maroc-Union Européenne ne pille pas seulement les ressources sahraouies en toute illégalité contre 53



millions d'Euros annuels accordés au Maroc mais accepte du Maroc la fin de la traçabilité des poissons divers et variés.

L'implication politique de la traçabilité...

Le commissaire européen aux Affaires économiques, le français Pierre Moscovici, a cherché

des astuces pour « assouplir » l'illégalité de l'accord qui inclut le Sahara Occidental. Il confesse avoir demandé au Maroc que l'accord mette en place un mécanisme de traçabilité des produits importés du Sahara Occidental comme l'exigent aujourd'hui les législations européennes (celles de la Suisse et du Maroc également), et les consommateurs et consommatrices. Il est évident que cette implication a une signification politique que le Maroc rejette : traçabilité voudrait dire reconnaître qu'une grande partie des produits de la pêche de la côte atlantique, qu'ils soient frais, congelés, en conserve ou transformés, proviennent du Sahara Occidental. Le Maroc refuse radicalement cette proposition. Tous les produits halieutiques seront marocains. Pierre Mosco-





vici ne résiste pas vraiment, il accepte. Qui remettrait aujourd'hui en cause des décisions marocaines ? Est-ce la peur du chantage : le Maroc pourrait sans état d'âme ouvrir ses frontières vers l'Europe à l'émigration africaine ? Il l'a déjà fait.

L'absence de traçabilité est également une simplification bien pratique pour l'exportation et donc les taxes douanières. Le Maroc voudrait que les taxes douanières favorables qui concernent ses propres produits soient adaptées à ceux du Sahara Occidental, bien que les pays importateurs n'aient pas reconnu la souveraineté du Maroc sur ce territoire.

Des parlementaires européens s'insurgent

Au parlement européen, des eurodéputés dont Florent Marcellesi, du groupe des Verts/Alliance libre européenne, ont interpellé la commission européenne sur la non-conformité de l'accord UE-Maroc, étendu au Sahara

Occidental occupé. Ils expriment « la profonde préoccupation des députés vis-à-vis de ce texte qui aura des implications négatives sur les consommateurs de l'UE, trompés et induits en erreur sur l'origine des produits. » L'accord va à l'encontre du droit européen et du droit international : il a été négocié sans l'accord du peuple sahraoui.

Et la Suisse ?

La traçabilité des aliments est très débattue chez nous et il

est assez fréquent de mettre en accusation certaines traçabilités opaques ou incomplètes qui conduisent à des marchandises qui ne remplissent pas les conditions légales.

Aujourd'hui, que va faire la Suisse ? Va-t-elle importer des marchandises provenant du Maroc sans chercher à savoir si elles proviennent du Maroc ou du Sahara Occidental ? Au courant de ces accords « hold-up », comme les nomme le représentant sahraoui pour l'Europe Mohamed Sidati, la Suisse doit réagir, respecter sa législation et ses principes politiques face au Maroc qui accélère son projet politique en continuant à s'inscrire contre le droit international, contre les accords commerciaux et ici contre les consommateurs et consommatrices.

Sans traçabilité, les programmes officiels suisses au Maroc - SIP-PO (Swiss Import Promotion Programme) et Swisscontact – ne peuvent plus poursuivre leur soutien à l'exportation.



Le programme suisse de promotion à l'importation SIPPO est établi par le Secrétariat d'Etat aux Affaires Economiques (SECO) dans le cadre politique de coopération internationale et de sa contribution au développement économique. Les entreprises ont accès à des services personnalisés et, au Maroc, trois secteurs sont concernés: le poisson et les fruits de mer à valeur ajoutée, les fruits et légumes transformés (et les textiles qui ne nous concernent pas ici). Ces secteurs intéressent le SIPPO qui dédie ses services de soutien et de promotion à l'exportation à partir de sa branche active Swisscontact. Que vont faire ces services de promotion sans traçabilité? Vont-ils considérer que tous les



produits sont marocains ou feront-ils la différence entre Maroc et Sahara Occidental? Nous avons des craintes à ce sujet car notre Comité est déjà intervenu auprès d'eux pour réagir contre leurs cartes du Maroc incluant le Sahara Occidental et leurs textes dans lesquels aucune différence

n'était faite entre les côtes du Sahara Occidental et du Maroc.

Ne faudrait-il pas que la Suisse renonce à importer des produits marocains?

25 février-22 mars

**6 mars
19 h-21 h**

11 et 16 mars

15 mars 12 h-14 h

**11 mars
18 h 30 - 20h
Auditoire 2
Iheid
Maison de la Paix
Ch. Rigot 2 - GE**

**20 mars
18 h 30
Uni Bastions / salle B112
Cercle Martin Buber
Comité suisse de soutien
au peuple sahraoui**

AGENDA SAHRAOUI

40^e Session du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU, Genève.

Réception à l'occasion du 43^e anniversaire de la République Arabe Sahraouie Démocratique, Genève (détails p. 16).

FIFDH: Film sahraoui « HAMADA » (détails p. 15).

Manifestation de la diaspora sahraouie, place des Nations, Genève.

Table ronde: La question du Sahara Occidental
M. Taufiq Ouanes, Conseiller juridique de la Minurso
M. Eric David, professeur émérite, Université de Bruxelles
M. Marco Sassoli, prof. Université de Genève,
Directeur de l'Académie de droit international humanitaire et des droits humains
Modérateur: M. Marcelo Kohen, professeur à l'Iheid, Genève.

Conférence-débat: l'accès à l'éducation et son rôle pour la paix à partir du cas du Sahara Occidental
Mme Christiane Perregaux, prof. honoraire, Université de Genève
M. Henri Cohen-Solal, psychanalyste, co-fondateur de Beit-Ham (structure d'accueil d'adolescents israéliens et palestiniens).
Modérateur: Leonardo Rodriguez-Perez.

20'493 MINES ANTIPERSONNEL DÉTRUITES PAR LE FRONT POLISARIO ENGAGEMENT TENU !

Dans les premiers jours de janvier 2019, la dernière partie du stock des mines antipersonnel que possédait le Front Polisario est partie en fumée.



L'engagement de 2005

Depuis l'engagement qu'il a pris à Genève, en 2005, dans la prestigieuse salle de l'Alabama de l'Hôtel de Ville, là même où la première convention de Genève a été signée, le Front Polisario s'est attelé à détruire en 8 phases les mines récupérées et dont il a très peu fait usage. L'Appel de Genève, avec l'intuition remarquable de ses fondateurs et fondatrices, a proposé aux mouvements armés non-étatiques de s'engager sur plusieurs points: le respect du droit international humanitaire, la destruction des mines antipersonnel, les enfants soldats, les violences sexuelles et les discriminations de genre. Rappelons que la République et Canton de Genève cosigne l'engagement et en est le dépositaire.

Geneva Call et le Front Polisario

Pendant quatorze ans, l'Appel de Genève a collaboré avec le Front Polisario pour la destruction des mines. Une formation au droit international humanitaire a été donnée à de nombreux militaires et civils. Pourtant, il a fallu du temps pour convaincre l'armée que détruire les mines c'était également protéger le peuple sahraoui. Et si la guerre reprenait? Cet engagement a rencontré des oppositions jusqu'au moment où les responsables, eux-mêmes, ont réalisé les drames vécus par leur propre population où chaque année plusieurs personnes sautaient sur les mines, en mourraient ou se retrouvaient handicapées à vie (en 2016, on a compté 34

victimes). Ces mines blessaient et tuaient leurs enfants, les civils étant beaucoup plus touchés que les militaires. Mais l'engagement demandait plus encore: les mines antipersonnel devaient être bannies complètement des opérations militaires comme l'exige pour les Etats la Convention d'Ottawa. Aujourd'hui, 34 Etats dont le Maroc sont encore en dehors de cette Convention. L'engagement du Front Polisario pour la destruction des mines auprès de Geneva Call peut se lire comme l'adhésion à cette convention pour les mouvements armés non-étatiques qui ne peuvent pas la signer. Au cours des années, avec le déminage, des cours de prévention ont été prodigués à plus de 50 000 nomades des zones libé-

La fol



des mines

lie



antipersonnel

rées et aux habitants des camps de réfugiés, afin qu'ils puissent reconnaître les mines et savoir comment s'en protéger. Les mentalités ont changé.



Reconnaissance à Genève

Dans le cadre du 22ème meeting international des directeurs nationaux pour l'action contre les mines qui s'est tenu à Genève du 5 au 8 février 2019 à l'ONU, un panel a eu lieu pour présenter le travail des responsables sahraouis concernant les mines antipersonnel. Ce moment a été très important pour la délégation sahraouie qui a pu expliquer tout le travail qu'elle développe depuis de nombreuses années pour détruire son stock de mines et rendre une parcelle du territoire sans danger pour celles et ceux qui le traversent. Plusieurs pays assistaient à ce meeting dont la Suisse, la Norvège, l'Allemagne, l'Italie, l'Afrique du Sud notamment. Il faut espérer que ces pays, en voyant la volonté sahraouie de

<https://www.youtube.com/watch?v=nvCZ2FEIxBI> (UNMAS)
<https://www.youtube.com/watch?v=UiQUR8sB6XM> (GC)
<https://www.youtube.com/watch?v=oxET0u62oW0&t=126s> (GC)
<https://www.youtube.com/watch?v=YRdrzr07kz4> (GC)

nettoyer son territoire, pourront les aider financièrement pour la suite des opérations. L'intervention du président de l'Association sahraouie des victimes des mines, Aziz Haidar, a provoqué beaucoup d'émotion. En effet, lui-même en est une victime et en a de très graves séquelles, ce qui l'engage d'autant plus à se mobiliser avec d'autres victimes pour que ces drames cessent. Les vidéos présentées (voir leurs adresses internet ci-dessus) est un vrai plaidoyer pour la destruction des mines.

Perspectives

Les responsables sahraouis du SMACO), l'Office sahraoui des mines, (dont Malainine Mohamed Brahim) sont soucieux de la suite qu'ils vont pouvoir donner à leurs travaux. Ils sont à la recherche d'Etats et de grosses organisations qui pourront les aider à poursuivre le nettoyage de leur territoire, leur programme de prévention et les soins aux victimes. Trouverions-nous de

telles organisations en Suisse et notre pays serait-il prêt à soutenir le SMACO, en plus des deux démineurs qui travaillent déjà dans le cadre de la Minurso ?

« L'appel de Genève est une organisation humanitaire internationale ayant pour but d'améliorer la protection des civils pris dans les conflits armés dans les zones où des acteurs armés non-étatiques – mouvements de guérilla, insurgés, rebelles ou Etats partiellement ou non reconnus – sont actifs ou contrôlent le territoire. »

Comité de rédaction

Keltoum Irbah, Christiane et Berthier Perregaux. La mise en page est réalisée par Thierry Solignac et l'impression par Baillod Imprimeurs S.A. Bevaix.

TÉMOIGNAGE D'UNE VICTIME SAHRAOUIE DES MINES



Soufie, un éleveur originaire du camp de réfugiés de Smara, patiente pendant que les orthopédistes prennent des mesures pour sa cinquième prothèse de remplacement. Au début des années 2000, Soufie s'est rendu à l'est du mur de sable à la recherche d'un endroit propice pour y conduire son troupeau. Ce voyage allait changer sa vie pour toujours. Sur sa route, il croise un engin non explosé qui lui fait perdre une partie de sa

jambe droite. Malgré les difficultés initiales, Soufie était déterminé à retrouver sa mobilité et son indépendance. Il a été l'un des premiers patients à visiter le Centre Martyr Cherif lors de son ouverture en 2008. Il fait désormais partie intégrante du centre et est un exemple à suivre pour les autres patients, qu'il encourage à toujours à aller de l'avant.

Maria Carolina Aissa/CICR 2018

*Billet
d'indignation*

L'UNION EUROPÉENNE CONTRE LA PAIX AU SAHARA OCCIDENTAL

Jamais encore la duplicité de l'Union Européenne, la trahison de ses propres lois et de ses principes (mais en a-t-elle encore?) n'auront été si manifestes. Aucun Etat de l'Union n'a reconnu la souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental, la Cour de justice européenne considère qu'il s'agit de deux territoires distincts et réitère à plusieurs reprises sa décision.

Mais ce n'est pas un scoop, le droit plie devant l'économie. Aujourd'hui la question du Sahara Occidental est une question de gros sous et de rapport de forces entre UE et Maroc. Nous incluons le Sahara Occidental dans les accords, affirme l'UE, mais vous fermez vos frontières aux migrants africains. Nous renonçons à la traçabilité des produits du Sahara Occidental – tous « marocains » – mais nous avons besoin de votre « expertise » en matière de terrorisme. Le peuple sahraoui est en fait victime d'un marchandage dans lequel il n'a rien à voir – ni dans les questions de migration ni dans celles du terrorisme.

Majoritairement, les europarlementaires arrivent à affirmer, après avoir accepté de piller le Sahara Occidental et de reconnaître la marocanité de ses produits, que ces accords n'impliquent en aucun cas une reconnaissance par l'UE de la souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental? Quel poids politique donner à cette affirmation du vice-président des affaires étrangères de l'UE, le Danois Anders Primdahl Vistisen? Sans fausse pudeur, l'UE affirme qu'elle soutient les efforts du Conseil de sécurité et de l'envoyé spécial mais elle torpille la résolution du conflit par ses décisions illégales qui se prennent sur le dos du peuple sahraoui.

Son respect des jugements répétés de la Cour européenne de justice aurait pu être une bonne indication de son soutien à Horst Köhler.

LES CAMPS DE RÉFUGIÉS SAHRAOUI, ESPACE DE CONSTRUCTION DE LA RÉPUBLIQUE ARABE SAHRAOUIE DÉMOCRATIQUE

Voilà plus de 43 ans qu'une partie du peuple sahraoui habite dans la région de Tindouf au sud-ouest algérien ; c'est là qu'elle a construit son Etat.

Cinq camps de réfugiés

Aujourd'hui, les femmes, hommes et enfants qui vivent dans les cinq camps sont plus de 170 000, dépendant toujours de l'aide humanitaire internationale. Pourtant en 1991, lorsque le Maroc et le Front Polisario ont accepté le cessez-le-feu qui devait mener à l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, un nouvel espoir circulait dans la population prête à partir dans son pays qu'elle avait fui dès le début de l'occupation marocaine.

Le rêve du départ : un référendum – un pays

Souvent, les tentes étaient déjà roulées, le matériel scolaire, celui des jardins d'enfants, enfermés dans de gros ballots prêts à partir. Le départ n'a pas eu lieu ; tout s'est compliqué : l'ar-



rivée dans les territoires occupés de milliers de Marocains du nord à qui on avait promis des avantages pécuniers importants. Ils ne savaient sans doute pas que le Gouvernement marocain allait les utiliser pour rendre impossible le recensement des futurs votants, tant les recours de la part du Maroc ont été importants. Kofi Annan, alors Secrétaire général de l'ONU, a arrêté le recensement et dès lors le Maroc a toujours refusé le référendum. Peur évidente du Maroc, peur qui dure encore, d'un référendum d'autodétermination qui aurait l'indépendance pour résultat. Pourtant, y aurait-il un autre geste démocratique qui pourrait résoudre le conflit ? Non ce ne sera pas un vote contre le Maroc mais pour l'indépendance, un vote de décolonisation qui mènera forcément à des accords de bons voisinage avec le Royaume chérifien et les pays de la région.

Dans les camps depuis 1975-76

C'est donc là qu'en fin 1975 et en 1976, les Sahraouis ont trouvé refuge en Algérie, fuyant les bombardements au napalm et au phosphore blanc de l'armée marocaine qui voulait « nettoyer » de ses habitants l'ancienne colonie espagnole après l'avoir envahie. Les Sahraouis, dans un dénuement complet, se sont installés, dispersés dans des lieux où ils pouvaient trouver de l'eau. Rabouni, un point d'eau central, réunit les institutions de la République Arabe Sahraouie Démocratique comme tête de pont qui conduit vers d'autres camps : Smara et El Ayoun qui s'étendent à une vingtaine de kilomètres ; Aousserd, et l'Ecole du 27 février aujourd'hui appelé Boujdour. Quant au camp de Dakhla, il se situe beaucoup plus loin, à 120 km de Rabouni, derrière le terrain caillouteux et la gorge noire de « la terre de

lune ». L'eau, abondante dans cette contrée a accueilli les Sahraouis ayant particulièrement souffert par l'armée marocaine. Une recherche du professeur, psychologue basque, Carlos Beristain, auprès de la population de Dakhla, a montré, à partir de biographies des habitants, qu'ils s'étaient réfugiés là pour se protéger des drames subis qui les poursuivaient et échapper aux bruits qui leur rappelaient ceux de l'aviation et des bombes. Depuis quelques années, une partie de la population – les jeunes surtout – se sentent très éloignée du reste des camps et remonte jusque dans la nouvelle willaya (région) de Boujdour qui autrefois était une école pour les femmes qui venaient de chaque daïra (commune) pour des formations diverses (notamment alphabétisation, couture, formation d'enseignantes, d'infirmières, de secrétaires).

27 février : anniversaire de la RASD

La République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) a été proclamée le 27 février 1976 dans les territoires du Sahara Occidental libérés, à Bir Lahlou, situé à environ 200 kilomètres des camps de réfugiés. Les derniers colons et militaires espagnols venaient de partir après avoir illégalement partagé le « Sahara espagnol » où ils étaient depuis 100 ans avec le Maroc et la Mauritanie. Il fallait que l'ancienne colonie acquiert un statut complétant celui de « territoire non-autonome » que l'ONU lui avait donné en 1963, montrant



par là qu'il s'agissait d'un territoire n'ayant pas encore acquis son indépendance. Qui pouvait lui donner un statut, sinon le peuple sahraoui, le peuple de ce territoire dont la décolonisation venait d'échouer pour des questions économiques ? Le roi du Maroc Hassan II avait trompé son peuple en l'engageant en 1975 dans la « récupération » d'un territoire appartenant soi-disant au Royaume chérifien. On ne cesse de dire aujourd'hui que si le Maroc tient tant au Sahara Occidental c'est que les richesses du sud sont de loin très supérieures à celle du Nord. Un seul exemple : 91 % des ressources halieutiques dits « du Maroc » proviennent des eaux de la côte atlantique du Sahara Occidental.

Mais retrouvons la population sahraouie dans les camps de réfugiés : un espace où la vie est difficile (chaleur intense et froidure glaciale, vents de sable, pluies torrentielles – aujourd'hui plus fréquentes qu'avant – qui détruisent tout sur leur passage). Pourtant c'est là qu'elle a construit et construit toujours son Etat, un Etat reconnu par de

nombreux pays et surtout par l'Union Africaine dont la RASD est un des pays fondateurs. Le gouvernement et les ministères se tiennent dans un vaste espace à Rabouni. Les jardins d'enfants, les écoles primaires et secondaires accueillent dans les daïras et les willayas les enfants qui plus tard vont continuer leur scolarité en Algérie, à Cuba (qui depuis très longtemps a formé des universitaires de haut niveau), en Espagne et dans d'autres pays.

Des femmes exemplaires

De 1975 à 1991, les camps étaient principalement organisés et tenus par les femmes sahraouies, les hommes étant à la guerre contre le Maroc. Dans cette première période, tout était à faire, à construire avec une aide humanitaire encore peu organisée. Les femmes ont pourtant gagné leur pari. Elles cherchent aujourd'hui encore à entraîner leurs filles pour poursuivre le chemin qu'elles ont tracé. Mais les jeunes ont parfois d'autres rêves ! Nous en reparlerons bientôt.

RETOUR DANS LES CAMPS SAHRAOIS

Du 9 au 19 novembre
dernier, Anne-Marie
Ducommun, ergothérapeute et membre de notre
Comité, s'est rendue
une nouvelle fois dans les
camps sahraouis pour
poursuivre sa mission
médicale. Voici son récit.

Je suis logée au Centre d'accueil de Rabouni avec l'équipe française de « Réfugiés du Monde », dont la responsable est Colette Blais.

Les 10 et 11 novembre 2018, j'assiste à l'Hôpital national à un cours donné par trois médecins néonatalogues d'Alger pour vingt sages-femmes diplômées, venant de tous les centres de santé. Thème: tables chauffantes et couveuses: théorie et pratique avec manipulation précautionneuse du matériel et avec une poupée démo. Ce cours éveille un grand intérêt et suscite de nombreuses questions. Je peux me rendre compte de la motivation de ces professionnelles de la santé.

Lors de cette journée, j'ai l'occasion de montrer le film que j'ai



À la sortie de l'école d'infirmiers et d'infirmières. Photo: SP

réalisé sur la petite Keltoum, enfant infirme moteur-cérébral que j'ai eu l'occasion de traiter dans sa famille lors de mon dernier voyage. Ce film soulève un grand débat et fait réagir toute l'équipe du dispensaire. Sa responsable, Nina, chargée de cours à l'Ecole d'infirmiers, m'invite à passer un jour dans son dispensaire de Mahbès pour découvrir de nouveaux enfants, ce que j'accepte avec joie. Je constate que les choses commencent à bouger au niveau d'une formation des mamans qui ont des enfants avec des problèmes de déficits moteurs. Une certaine thérapie commence à être prodiguée à leurs enfants.

Je visite l'Ecole d'infirmières et d'infirmiers où j'assiste à plusieurs cours donnés aux élèves sages-femmes par une équipe italienne sur l'assistance respiratoire et le maniement de divers instruments. Et je passe le jour suivant à m'occuper de plusieurs enfants présentant des troubles moteurs-cérébraux.

Je passe également une journée dans la willaya d'Aoussert et une autre à Mahbès pour observer des enfants et donner des conseils à leurs mères qui sont très demandeuses.

Je suis invitée à visiter le Centre pour enfants de Rosanna, une Italienne au grand coeur, qui héberge tous les genres d'handicaps et toutes sortes d'enfants IMC. Un seul « thérapeute » y travaille à demeure, sinon ce sont des équipes de passage ou des étudiants en stage.

Nina et moi décidons de mettre sur pied un cours pratique et théorique pour les mamans et leurs enfants IMC à l'Hôpital National de Rabouni. Objectifs: faciliter le quotidien des mamans pour les fonctions de tous les jours, habillage, repas, position assise, couchée, debout, etc. Contenu: bref exposé sur le développement normal de l'enfant, puis comment aider chaque enfant dans son quotidien au plan postural et comment le stimuler à l'interaction familiale – répondre aux questions individuelles des mamans par la pratique essentiellement - être à l'écoute de l'enfant dans le respect de sa personne.

Ce travail se poursuivra lors de mon prochain séjour dans les camps. J'y suis depuis mi-février 2019.

À L'OCCASION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ET DES DROITS DE L'HOMME À GENÈVE

Lundi 11 mars 18 h 15 – Samedi 16 mars 16 h 30
Maison du Grütli – Salle Simon



HAMADA*

De Eloy Domínguez Serén

Production : Suède, Norvège, Allemagne – 2018

Langue originale arabe, sous-titré anglais-français

Plein de vitalité, d'humour et de situations inattendues, Hamada dresse le portrait insolite d'un groupe de jeunes qui vivent dans un camp de réfugiés au milieu du désert. Le Sahara Occidental est connu comme la « dernière colonie » d'Afrique et le conflit qui le ronge est le plus long et l'un des plus méconnus du continent. Le peuple Sahraoui, quant à lui, refuse de devenir invisible.

* Une hamada est un plateau rocaillieux surélevé, ce sont des zones désertiques du Sahara comme celles où se trouvent les camps de réfugiés sahraouis.

Ce film est en compétition dans la section : Grand Reportage.



43^e Anniversaire de la République Arabe Sahraouie Démocratique

La représentation du Front Polisario en Suisse,
Le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui

vous prient de leur faire l'honneur d'assister à la réception qu'ils donneront
à l'occasion de la fête nationale de la République Arabe Sahraouie Démocratique

mercredi 6 mars 2019 de 19 h à 21 h

**Salle – Le Forum – 1205 Genève
Entrée par la cour du 14, Village – Suisse**

ADRESSES DE NOTRE COMITÉ

Suisse romande

Comité de soutien au peuple sahraoui – Case postale 177 – 1211 Genève 8

Tél. 032 846 14 89 – Internet www.arso.org

Berthier Perregaux – Vauroux 2 – 2022 Bevaix – Tél. 032 846 14 89

Dr Marie-Claire et Emmanuel Martinoli – Case postale 2229 – 2800 Delémont 2 – Tél. 032 422 87 17

Françoise Buchet – Côte 6 – 2000 Neuchâtel – Tél. 032 853 50 80

Gilles Boss – Quai de la Thièle 4 – 1400 Yverdon-les-Bains

Suisse alémanique

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern